

PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL  
4-1.b ZONAGE RÉGLEMENTAIRE  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
PARIS EST MARNE&BOIS

Commune de SAINT MAUR DES FOSSES

Version d'approbation  
Conseil de territoire du 12 décembre 2023

Sources : DGI, Cadastre, juil. 2023  
Réalisation : VILLE OUVERTE • Décembre 2023



ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

- UA - Zone de centralité urbaine
- UB - Zone urbaine mixte intermédiaire
- UE - Zone d'équipements publics
- UP - Zone pavillonnaire
- UX - Zone d'activités économiques
- UZ - Zone de projet urbain
- N - Zone naturelle

